

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 DECEMBRE 1859.

No. 11.

Correspondance.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA
BAIE SAINT PAUL.

(Suite.)

On voulut ensuite en faire autant à Grenon, mais cet homme était d'une force herculéenne et prodigieuse, de sorte que jamais on ne put lui faire courber le jarret et s'asseoir sur la planche fatale. Le Capitaine Gorham, voulant sans doute conserver la vie à un homme aussi extraordinaire, lui fit lier les mains derrière le dos et l'amena au Sault Montmorency. Là, un matelot robuste prenait plaisir à donner de temps en temps des petits soufflets sur le nez de Grenon que cette insulte faisait pleurer de colère. Enfin, ne pouvant plus y tenir, il conjura le Capitaine de lui délier les mains et de lui donner la chance contre cet insolent matelot ; ce qui lui fut accordé. Nonobstant cela, le matelot voulut continuer son amusement, mais bien mal lui en prit, car du revers de la main seulement, Grenon l'étendit sur le plancher où il expira au bout de quelques minutes. Gorham, plein d'admiration et comme stupéfait, le fit conduire à terre sans lui faire aucun mal. On cite de ce Grenon bien d'autres faits presque incroyables et sa réputation était telle qu'aujourd'hui encore on dit en proverbe “ fort comme Grenon. ”

Le 26 Août de l'année suivante, 1760, Mr. Chaumont maria le Sieur Jean Néron, notaire, fils de Michel Néron de St. Colombe, diocèse de Bordeaux, et le premier de ce nom à la Baie St. Paul. C'est aussi le premier notaire qui se soit établi dans la paroisse.

Sur les dernières années de sa vie, Mr. Chaumont s'était persuadé qu'il était noble, quoiqu'il soit assez certain qu'il n'eut jamais aucun titre au blason. Aussi, malgré la difficulté qu'il avait d'écrire à cet âge avancé, il ne signait jamais sans écrire tout au long *Louis Chaumont de la Joannière*. C'était un petit tribut payé aux misères du temps ; mais il ne faudrait pas conclure que l'esprit de ce brave et bon curé, dont la mémoire se conserve honorée dans la paroisse, fût infatué des ridicules

prétentions de la noblesse française, non, bien au contraire, car il était rempli d'une véritable humilité. La modeste habitation qu'il occupait en arrière de la salle publique actuelle (d'où vient à cette dernière le nom de *presbytère des habitants* qu'elle porte) et la vie vraiment pauvre qu'il menait, en sont la preuve. Il en donna encore une autre lorsqu'il mourut, car il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres à l'Hopital Général de Québec où il mourut le 6 Novembre 1771. Il avait quitté la paroisse au commencement d'octobre 1771, et les habitants de la Baie se reprochèrent longtemps de ne pas avoir pris les moyens de garder et de faire vivre au milieu d'eux un curé qui n'avait vécu que pour leur bonheur, car une autre vertu de Mr. Chaumont était sa charité qui n'avait pas de bornes : il donnait tout et vivait en partie du travail de ses mains.

La grande disette de prêtres qu'il y avait alors dans le pays ne permit point à Monseigneur Briand de remplacer Mr. Chaumont aussitôt après son départ, et la paroisse fut desservie par voie de mission par Mr. Jean Jacques Berthiaume, curé de l'Île-aux-Coudres, qui, comme on l'a vu plus haut, exhuma les corps du premier cimetière pour les transporter dans le cimetière actuel.

Mr. Jean Antoine Aide Créquy, ordonné prêtre le 24 octobre 1773, fut aussitôt nommé curé de cette paroisse où il arriva au commencement de novembre. C'était un homme d'une faible santé et l'application qu'il donnait à la peinture contribua encore à l'affaiblir. Ce n'était pas un Raphaël, mais cependant on voit qu'il avait du goût et de l'aptitude pour cet art. Le tableau de St. Louis de l'Île-aux-Coudres et, je crois aussi, les tableaux des trois autels de St. Joachimsont de lui.

La santé de Mr. Créquy diminuant de jour en jour, il fut obligé de quitter la cure au mois de juin 1780, et le soin de la paroisse resta encore un curé de l'Île-aux-Coudres qui était alors M. Compain [a] jus-

[a] Ce fut M. Compain qui enterra le Père Labrosse dans la chapelle de Tadoussac le 12 avril 1782, mais l'auteur d'une notice sur le Saguenay s'est trompé lorsqu'il a dit que M. Compain était alors curé de la Baie St. Paul. — Voir le Dictionnaire de M. Bibeau, article Compain.

qu'à l'arrivée de M. Gagnon en octobre suivant. M. Créquy mourut à Québec le 16 décembre 1780, à l'âge de 31 ans et 8 mois seulement, et fut enterré dans la chapelle Ste. Famille de la Cathédrale.

Le successeur de M. Créquy fut donc M. Pierre Prisque Amable Gagnon que tous les habitants actuels de la paroisse ont bien connu et dont ils ne parlaient jamais sans ajouter un mot pour faire comprendre combien sa vie leur a paru extraordinaire. Une note écrite de sa main et trouvée dans un de ses livres, après sa mort, donne les détails suivants : “ Messire Prisque Amable Gagnon, né le 5 décembre 1751, pris la soutane le 31 mai 1778, — reçu les quatre moindres le 6 août 1778 — le 27 décembre 1778 ai pris le sous-diaconat — le 29 mai ai reçu le diaconat, le 23 septembre 1780, âgé de 28 ans, 9 mois et 18 jours, qui était un dimanche, j'ai été ordonné prêtre après la messe à l'Hopital-Général. Entré curé de la Baie St. Paul et 1780 le 6 octobre, laissé la cure le 28 août 1788. ”

C'était un homme d'une rigidité de caractère peu ordinaire, de mœurs très-sévères, abondant dans son propre sens, ne pouvant se plier à la volonté d'un autre et malheureusement tombant souvent dans des travers auxquels il tenait par conviction comme aux meilleures pensées qu'il pouvait avoir. Aussi mérita-t-il une interdiction qui lui fut signifiée dans le mois d'août de l'année 1788 et qu'il regarda toute sa vie comme injuste. Il laissa donc le soin de la cure et se retira dans une maison, aujourd'hui la propriété de M. Magloire Bouchard, qu'il avait fait bâtir sur une jolie élévation non loin de l'église où il vécut en véritable ermite jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de cinquante-huit années!

J'ai visité moi-même cette maison avant qu'on l'eut réparée et telle qu'elle était lorsqu'il y demeurait. Rien de plus triste, et il paraît que l'ameublement y répondait bien. Un plafond noirci par la fumée, un plancher sur lequel il débitait lui-même son bois quelquefois, des cloisons qu'il avait recouvertes de coups de pinceaux, comme s'il eut voulu y peindre des oiseaux. . . . quelques méchantes chaises, une table sur laquelle plusieurs

vieux bouquins . . . un pauvre grabat bien dur . . . voilà le logis d'ailleurs assez vaste où il passa près de cinquante-huit ans sans se décourager !

Il fit, pendant plusieurs années, l'école à quelques enfants, mais son occupation ordinaire était de faire quelque ouvrage de menuiserie et de préparer des ingrédients pour remèdes, auxquels un grand nombre avait recours et qui, dans bien des cas, étaient efficaces. — Sa nourriture consistait presque invariablement en un morceau de lard cuit à la soupe aux pois, en pain et beaucoup de thé. Cette soupe aux pois était ordinairement si épaisse que la cueillère pouvait y tenir enfoncée, et faite le plus souvent en quantité suffisante pour la semaine : on peut juger si, en été surtout, elle devenait excellente. Une vieille, qui vit encore aujourd'hui, lui porta pendant trente ans cette ration. Jamais, pendant les cinquante-huit ans qu'il passa dans son triste ermitage, il ne voulut permettre à qui que ce soit d'y passer la nuit : il n'y eut que les derniers jours de sa courte maladie où quelques personnes se permirent de passer secrètement la nuit pour veiller sur les derniers soupirs d'un veillard presque centenaire.

Mr. Gagnon mourut le 9 juin, 1846, à l'âge de 94 ans six mois et trois jours, et fut enterré le lendemain par Mr. le Grand Vicaire Chauvin, alors curé de la paroisse. Il avait demandé dans son testament à être enterré dans une petite chapelle dédiée à Ste. Anne qu'il avait lui-même, lorsqu'il était curé, fait bâtir devant sa maison et sur le bord du chemin pour servir de reposoir à la procession de la Fête-Dieu; mais comme alors cette chapelle, qui n'existe plus, tombait en ruine, on ne crut pas devoir suivre sa volonté, et il fut enterré dans le cimetière.

Mr. Louis Lelièvre, ordonné prêtre le 12 Août, 1787, avait remplacé Mr. Gagnon au commencement de Septembre, 1788, et desservit la Baie St. Paul pendant quarante ans et trois mois, de sorte qu'il va nous introduire à l'histoire contemporaine de la paroisse, et les anciens parlent souvent de ce qui se faisait *du temps* de Mr. Lelièvre. — Ici je sais que ma tâche, comme historien, va devenir de plus en plus difficile : aussi vais-je me contenter de ne faire à peu près que la chronique de ce qui s'est passé de plus intéressant jusqu'à ce jour, m'efforçant d'être le moins long possible.

Mr. Lelièvre est le premier curé de la paroisse qui ait laissé par écrit les actes des délibérations de la fabrique, suivant une ordonnance de Mgr. Hubert. On voit par ces actes que l'usage était, au commencement de son *temps* et peut être avant lui, lorsqu'il s'agissait d'élire un

marguillier, de faire d'abord une assemblée de la paroisse à la salle publique, où l'on choisissait trois candidats ; puis, le jour de l'an, pendant la messe, et après l'évangile on procédait par scrutin à l'élection du nouveau marguillier. Ceci se fit pour la dernière fois à l'élection de Charles Tremblay, en 1793. L'usage d'élire un quatrième marguillier, qui se conserve encore aujourd'hui, remonte à l'année 1816.

Le 6 Novembre de l'année 1791, à sept heures et trois quarts du soir, il y eut à la Baie un fort tremblement de terre dont quelques effets se firent sentir les jours suivants. Tout le monde était rempli d'effroi, et M. Lelièvre recommanda le jour de la Conception une grand'messe pour apaiser la colère de Dieu qui s'était manifestée, dit-il, par ce tremblement de terre. De semblables secousses se renouvellent souvent dans cette côte du nord, et encore cette année deux tremblements assez forts se sont fait sentir. Le terrain montueux du comté de Charlevoix pourrait peut-être fournir au naturaliste des données pour expliquer les faits, s'il est vrai surtout, comme on l'a prétendu, je crois, l'année dernière, qu'il existe des traces d'un volcan vers la Baie d'Hudson.

C'est Mr. Lelièvre qui, comme on l'a déjà dit, fit agrandir l'église et faire la sacristie. Dès 1804, il avait consulté, sur la manière de procéder, Mgr. Plessis qui lui conseilla de suivre la marche légale. Il le fit, mais il y eut pendant près de dix ans une forte opposition de la part des habitants du haut de la paroisse qui paralysa tout. Ces habitants, dont une grande partie appartient aujourd'hui à la paroisse de St. Urbain, voulaient la faire placer à plus d'une lieue dans les terres sur une jolie élévation, connue sous le nom de Coateau Fortin. C'est pour empêcher cela, qu'au lieu de démolir toute l'église bâtie par M. Chaumont et rebâtir en neuf, on fit une allonge qui coûta bien plus que la partie conservée. (A continuer.)

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 6 DÉCEMBRE 1859.

Un des journaux de la ville rapportait l'autre jour, que Lamartine pleura en voyant que l'imprimeur avait rendu ridicule un de ses plus beaux vers, par le changement d'une seule lettre. Ah ! si les rédacteurs de *l'Abelle* avaient la sensibilité du poète, que de pleurs et de gémissements ! Pour moi, quand je songe au peu d'impression que font maintenant sur mon esprit les fautes nombreuses qui se glissent dans nos colonnes, je me crois tombé dans l'endurcissement. En effet,

quelle âme sensible (je parie que l'on va mettre *âme*) ne fondrait pas en larmes à la vue d'une phrase comme celle-ci : “ L'Egypte a bien voulu faire parvenir, à travers les siècles, des échantillons de sa *lave*, — lisez : *cadavres* ; ou encore : “ C'était une *bête exaltée* ” — *tête* ; “ Monsieur est *prêtre abrégé* ” — *agrégé*, et une foule d'autres qui nous jettent dans des trances continuelles et nous font presque hair le nom de Guttemberg. Il n'y a pas jusqu'à la langue de Virgile que l'on ne poursuive à coup de barbarismes ; c'est ainsi que dernièrement encore on pouvait lire avec horreur, UNIQUE SUUM pour CUIQUE SUUM.

— Mettre des errata ! — Hélas ! comme l'a dit quelqu'un, il faudrait élever ces errata à la seizième puissance, avant de pouvoir les mettre hors la portée des incorrections : non, — à mon idée il n'y a qu'un seul remède, c'est de mettre en pratique la philosophie du “ Petit bonhomme ” de la Chanson :

Tranquillement je laisse faire
Ce que je ne puis empêcher

Je prie aussi nos correspondants et nos lecteurs d'adopter ce système, le seul qui puisse leur offrir quelque consolation, au milieu de vandalisme qu'on exerce sur notre belle langue ; et si quelquefois ils se trouvent remplis d'une sainte colère, et prêts à éclater, qu'ils se rappellent l'héroïsme déployé par les rédacteurs, et cette pensée ne manquera pas de faire naître dans leur âme une douce résignation.

NÉCROLOGIE.

Le révérend M. Béland, curé de St. Antoine de Tilly depuis 1847, est mort presque subitement d'une maladie de cœur lundi à onze heures et quart de la matinée. Il n'a eu que le temps d'être administré. Il était âgé de 59 ans 6 mois, et comptait 36 ans de prêtrise. Il était de l'association des trois messes, de la caisse Saint-Michel, et de la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

CHRONIQUE LOCALE.

Eh ! bien, confrères, qu'y a-t-il de nouveau parmi nous ? . . . Avez-vous entendu parler de la Société-Laval ? On dit qu'elle a fait ses élections, et qu'elle jure ses grands dieux de ne plus reposer sur ses lauriers. Puisse-t-elle rester toujours digne de son glorieux passé. Voici le résultat de la dernière élection.

MM. L. N. Cinq-Mars, *Président réélu*.

L. Lambert, *Vice-Président*.

L. Gauthier, *Secrétaire*.

A propos de société littéraire, vous savez sans doute que MM. les externes en ont fondé une qui promet d'être très-

florissante. Elle porte nom *** et tient ses séances particulières au Séminaire, tous les Jendis à 9 heures et demie A. M. Elle s'occupe d'objets très-variés, depuis les savantes discussions littéraires et historiques jusqu'au modeste récit de fables apprises par cœur.

Les associés se proposent de donner, de temps à autre, quelques séances publiques. Nous leur souhaitons persévérance et succès. Voici les noms des officiers de la nouvelle société :

MM. P. McKay, *Président.*
 P. Doherty, *Vice-Président.*
 C. Pelletier, *Secrétaire.*
 A. Taschereau, *Trésorier.*
 W. LaRue, { *Censeurs.*
 P. Doherty, {

Vraiment nous regrettons de n'être pas, aujourd'hui, un des favoris d'Euterpe : nous aurions tant et de si belles choses à dire de la musique parmi nous ; et puis la divine Harmonie ne communiquerait-elle pas ses charmes à notre petite chronique ? ... Depuis un mois l'antique voûte de notre chapelle a retenti plusieurs fois des accords et des joyeuses fanfares de MM. les Musiciens. Mardi, 22 Novembre, ils chantaient le triomphe et la gloire de leur auguste patronne Sainte Cécile vierge et martyre ; le 25, ils exaltaient les vertus d'une autre héroïne qui remporta la triple couronne du martyre, de la virginité et de la science, Ste Catherine, glorieuse patronne des élèves de philosophie.

Le chœur des chantres, sous l'habile direction de M. Dessane, promet de nous donner, cette année, de magnifiques fêtes.

Mais l'antique tradition de faire la *tire* à la Ste Catherine doit-elle trouver place dans nos annales ? ... Pourquoi l'excluons-nous ? La tradition n'est-elle pas toujours respectable et digne d'être conservée. D'ailleurs nous ne voudrions pas faire des Vatels de Messieurs les Mathématiciens, qui ont le beau privilège de préparer ce mets essentiellement canadien. Elle fut délicieuse, Messieurs, et témoigne de votre grande habileté et de votre goût exquis.

MM. les philosophes sont évidemment les héros de l'époque. Vous avez sans doute entendu parler des Sabbatines. C'est une heureuse innovation parmi nous. Pour l'intelligence du petit nombre de nos confrères, qui n'aiment pas à feuilleter un dictionnaire, nous dirons que ce sont des thèses de philosophie que les élèves soumettent entr'eux tous les Samedis. Nous constatons avec plaisir ce que la Renommée nous apprend des hauts faits de nos heureux amis, et des avantages qu'ils retirent de la discussion et de l'étude approfondie de leurs thèses. Les sujets des deux

dernières étaient : Quelle est la meilleure définition du jugement ? et, Quelle est la perception externe ?

Nous avons maintenant à réparer une omission qui, soit dit en passant, nous a mérité bien des boutades de la part des élèves de la dernière année. Ces MM. tiennent à ce qu'on sache que les cours oraux ne sont pas seulement ceux de physique et de philosophie, mais encore ceux de chimie, d'astronomie, de botanique, de minéralogie et de géologie. Afin de faire oublier notre méfait, et de capter de nouveau les bonnes grâces de nos grands doyens, nous vous annonçons, lecteurs, que le Séminaire a reçu une magnifique collection d'instruments d'optique, destinés à faciliter aux élèves, l'étude de cette intéressante partie de la physique.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

H. Pâquet, *en version grecque.*

SECONDE.

D. Larose, *en version latine.*

TROISIÈME.

J. Bédard, *en version latine.*

QUATRIÈME.

E. Turcot & L. Langis, *en arithmétique.*

CINQUIÈME.

A. Proulx, *en arithmétique.*

SIXIÈME.

H. Delagrave, *en thème.*

SEPTIÈME.

L. Latulippe, *en éléments latins.*

HUITIÈME.

G. Bolduc, A. L. McDougall, *en français.*

Comme nous ne pouvons reproduire, faute d'espace, toutes les solutions qu'on nous a fait parvenir de l'équation proposée sur le 8ème numéro de l'*Abeille*, nous regardons comme un devoir d'en dire ici quelques mots.

Les solutions de Mr. Jos. Baltz, de Guise et de Mr. D . . . , tous deux de l'Ecole Normale - Laval, sont remarquables par leur clarté, leur précision et leur rectitude ; celle surtout de Mr. J. B. de Guise a mérité une attention particulière. Après avoir déterminé la somme des élèves, 74, et les deux différences, 11, et 3, à peu près comme l'auteur de la solution publiée sur le dernier numéro, ce Monsieur continue ainsi :

“ Les nombres sont en proportion arithmétique : il est évident que, puisque les différences sont inégales, elles sont d'extrême à extrême, de moyen à moyen. Donc $P.R. : S.M.$ Connaissant les sommes des nombres et leurs différences,

$$\left. \begin{array}{l} 37-11 = 13 = P \\ \frac{37-3}{2} = 17 = R \\ 37+3 = 20 = S \\ \frac{37+11}{2} = 24 = M \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{Réponses par-} \\ \text{faitement en} \\ \text{harmonie a-} \\ \text{vec les condi-} \\ \text{tions.} \end{array}$$

Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant de celle qu'a donnée un amateur. Ce Monsieur arrive à un résultat faux parcequ'il fait des suppositions purement gratuites. Il suppose, en effet, que la Seconde est la classe la plus nombreuse, tandis que l'énoncé du problème dit justement le contraire.

Mr. G est arrivé à la véritable réponse en suivant une méthode un peu extraordinaire. Son œuvre a certainement du mérite, bien qu'à la rigueur on puisse désirer davantage.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE.

II

Avez-vous jamais, cher lecteur, retiré vous-même de leur caisse des livres qui arrivaient d'Europe après avoir été longtemps attendus ? Pour moi, c'est une opération à laquelle il m'arrive de prendre part au moins une fois par année, et c'est toujours avec un nouveau plaisir. Mais, je l'avoue, je ne l'avais pas encore si bien goûté ce plaisir, lorsque dernièrement j'aidai quelques-uns de mes confrères à vider la grande caisse qui renfermait cet envoi de livres, dont je vous ai déjà dit quelques mots dans l'*Abeille*, et dont vous me permettez peut-être de vous parler encore. C'était un Jeudi, jour sacré, comme chacun sait. Or, je vous le dirai en confidence, j'aime beaucoup couler tranquillement mes jours de congé dans ce doux *far niente* si cher aux valeureux Italiens. Et cependant, ce jour là, bien loin de regretter les heures que je consacrai à cette bienheureuse boîte, je renonçai avec un vrai plaisir aux charmes de la promenade et de la lecture.

Il fallut d'abord ouvrir, à l'aide de la hache, une forte caisse en bois blanc, puis une autre en zinc, destinée à mettre les livres à l'abri des injures de l'eau. Ne croyez pas pourtant que je me plaigne de ce travail. Les efforts que l'on fait pour atteindre un objet désiré, ne doublent-ils pas la valeur de cet objet ? Au contraire, les plaisirs trop faciles, qui ne coûtent rien, ne conduisent-ils pas souvent à la satiété et au dégoût ?

Enfin le trésor s'offrit à nos yeux, mais non encore dans tout son éclat, car chaque volume est précieusement enveloppé. On emploie ordinairement à cet usage les feuilles de certains ouvrages qui, nés sous une malheureuse étoile, et n'ayant pu é-

